

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 18 mai 2026	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 18 mai à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 07 mai 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président
---	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, BALSAC Didier, BEUVELOT Gérard, BORIE Daniel,
BORIE Sébastien, BROUILLET Jean- Jacques, CARRERE Nathalie, CAYSSILLÉ Didier,
CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane, COSTES Jean-Louis, DARTIGOLLES Hélène,
JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Joël, LAPORTE Christian, LARIVIERE Yvette,
LAURENT Nathalie , LE CORRE José, MAGNOL Éric, MALBEC Sébastien, MARSAND Michel ,
PAILLAS Lionel, REGOURD Vanessa, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean- François,
SEMIROT Marie- Hélène, SICOT Maryse, SOTTY Caroline, STARCK Josiane, STREIFF Céline,
TIJDENS Nantko.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Mesdames, Messieurs : BLOT Michel, CAPO-VIGIER Emmanuelle, GRIFFEILLE Martine,
LAGRÈZE Georges, LAPOUGE Maurice, MUCHA Jean-Luc, PINSOLLES Sophie, RANGER Pierre.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Monsieur ARONDEL Jean-Pierre représenté par Monsieur ZACCHIA Jean-Guy
Monsieur BOUQUET Thierry représenté par Monsieur HAMARD Jean-Michel

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame TALET Marie-Lou procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis
Monsieur REYNES Julien, procuration à Monsieur TIJDENS Nantko
Madame ROSEMBAUM Marie-Claire procuration à Madame LARIVIERE Yvette
Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Monsieur MAGNOL Éric
Monsieur PICCOLI Jacques, procuration à Monsieur AMBROISE Philippe
Madame VIGOUROUX Nadine procuration à Monsieur JURQUET Bernard
Madame COSTES Marie procuration à Madame SICOT Maryse

Secrétaire de Séance : SOTTY Caroline	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 35 Pouvoir(s) : 7 Votants : 42
--	--

**N°2026D95DGS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE FUMEL VALLÉE DU LOT AU SYNDICAT
EAU47**

AR Prefecture

047-200068930-20260518-2026D95DGS-DE

Reçu le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président, rappelle au Conseil Communautaire que les compétences « Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif » ont été transférées au 1^{er} janvier 2019 au syndicat EAU47 par délibération n°2018D-114-STA en date du 20 septembre 2018.

Suite aux élections municipales et communautaires en date du 15 mars 2026, Fumel Vallée du Lot doit procéder au renouvellement des délégués représentant la collectivité au sein du Syndicat EAU47.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L.5711-1 et L.5211-7 du CGCT et conformément aux règles définies dans l'article 4 des statuts d'EAU47 ;

Considérant que le Conseil Communautaire doit procéder à l'élection des délégués au scrutin secret et à la majorité des suffrages ;

Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président soumet au vote la liste des délégués titulaires et suppléants rassemblant les délégués proposés par chaque commune membre.

**Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire,**

1°) – Constate les résultats de vote suivants :

2°) – Désigne, comme délégués titulaires, pour représenter Fumel Vallée du Lot au sein du Syndicat EAU47 :

Commune	Nom	Prénom
Anthé	CORIOU	Floriane
Auradou	LEBARON	Jean-Bernard
Blanquefort-sur-Briolance	MARESCASSIER-COGAN	Nathalie
Bourlens	MALBEC	Sébastien
Cazideroque	ARONDEL	Jean-Pierre
Condezaygues	DETRAIN	Luc
Courbiac	LAVERGNE	Bernard
Cuzorn	CAYSSILLÉ	Didier
Dausse	GUÉRIN	Gilbert
Frespech	LAURENT	Jean-Claude
Fumel	BEUVELOT	Gérard
	ROUSSILLES	Philippe
Lacapelle-Biron	ADAMIK	Didier
Masquières	LEHUEDE	Catherine
Massels	LALO	Régine
Massoulès	AMBROISE	Philippe
Monsempron-Libos	OLIVEIRA	Hubert
Montayral	CONGÉ	Marie-Yvonne

AR Prefecture

047-200068930-20260518-2026D95DGS-DE

Reçu le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

Penne d'Agenais	COSTES	Jean-Claude
Saint-Front-sur-Lémance	COSTES	Marie
Saint-Georges	LAPOUGE	Maurice
Saint-Sylvestre-sur-Lot	CONGÉ	Julien
Saint-Vite	CHAUMANDE	Jean-Marc
Sauveterre-la-Lémance	CAPO-VIGIER	Emmanuelle
Thézac	MUCHA	Jean-Luc
Tournon d'Agenais	TIRA	Serge
Trémons	BENTOGLIO	Céline
Trentels	LOPEZ	Jean-Pierre

3°) – Désigne, comme délégués suppléants, pour représenter Fumel Vallée du Lot au sein du Syndicat EAU47 en cas d'absence des délégués titulaires :

Commune	Nom	Prénom
Anthé	COUVE	Sylvain
Auradou	VIGIER	Céline
Blanquefort-sur-Briolance	NEVEU	Claude
Bourlens	GALTIÉ	Thierry
Cazideroque	CAVAILLÉ	Gilles
Condezaygues	COMBES	Aurore
Courbiac	LE CORRE	José
Cuzorn	MINDO	Richard
Dausse	PAGEAT	Jean-Philippe
Frespech	SUREAU	Laurent
Fumel	DINIZ	Thierry
	FERREIRA	Oscar
Lacapelle-Biron	GOURDIN	Sandrine
Masquières	HAMARD	Jean-Michel
Massels	HABOUZIT	Thierry
Massoulès	THUIN	Daniel
Monsempron-Libos	VAYSSIÈRE	Didier
Montayral	GARIMBAY	Claude
Penne d'Agenais	RANGER	Pierre
Saint-Front-sur-Lémance	MARSAT	Jeanine

AR Prefecture

047-200068930-20260518-2026D95DGS-DE
Reçu le 19/05/2026
Publié le 19/05/2026

Saint-Georges	TERRIÈRES	Elodie
Saint-Sylvestre-sur-Lot	LARTIGUE	Pierre
Saint-Vite	FACOMPRES	Ophélie
Sauveterre-la-Lémance	ARNOUITS	Michel
Thézac	MUCHA	Sandrine
Tournon d'Agenais	BALSAC	Didier
Trémons	REGOURD	Vanessa
Trentels	PAILLAS	Lionel

4°) – Donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce se rattachant à la présente décision ;

5°) - Constate que la présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 18 mai 2026

Le Secrétaire de séance,



SOTTY Caroline

Le Président,



BROUILLET Jean-Jacques

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 19 mai 2026

Reçu en Préfecture le : 19 mai 2026

Publié ou Notifié le : 19 mai 2026
